

09.09.2008 - 10:06 Uhr

Helsana conclut un contrat avec le fabricant de génériques Spirig Pharma SA Pharma SA

Zurich (ots) -

Le Groupe Helsana permet à ses clients d'obtenir des médicaments génériques à un prix avantageux. Le premier assureur-maladie de Suisse a conclu un accord avec la société Spirig Pharma SA afin que ses assurés puissent bénéficier de conditions préférentielles lors de l'achat de produits génériques. Cet avantage, lié à aux partenariats qu'Helsana entretient avec les trois pharmacies de vente par correspondance Zur Rose, Mediservice et pharmanet.ch, permettra de réaliser des économies d'au moins 30 pour cent.

Helsana encourage la concurrence sur le marché suisse des médicaments. Dans l'intérêt de ses assurés, elle exerce ainsi une pression sur le coût élevé des médicaments en Suisse. Helsana s'engage notamment en faveur d'un contrôle régulier des prix et d'une réduction des tarifs pour l'importation de médicaments originaux.

Toutefois, le premier assureur-maladie de Suisse constate également un important potentiel d'optimisation au niveau des prix dans le domaine des génériques, ceci sans altération aucune de la qualité des soins.

Encourager le recours aux génériques

Grâce à la collaboration accrue avec Spirig Pharma SA, les assurés seront davantage incités à opter pour des génériques en lieu et place de médicaments originaux. Avec un montant de 4,5 milliards de francs, les médicaments représentent le 2ème poste de frais dans l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Ainsi, les médicaments comptent pour un cinquième des dépenses totales dans l'AOS. Ces coûts augmentent chaque année de 4 à 5 pour cent. L'accord conclu avec Spirig Pharma SA permettra un contrôle accru de la dynamique des coûts. Ceci se répercutera à son tour favorablement sur l'évolution des primes.

La collaboration avec Spirig Pharma SA permettra à Helsana de renforcer son offre de partenariats dans ce domaine, composée de trois pharmacies de vente par correspondance (Zur Rose, Mediservice et pharmanet.ch). Elle offre ainsi à la société Spirig Pharma SA un accès favorable à un canal de vente très efficace. À l'inverse, les pharmacies de vente par correspondance réaliseront des ventes supplémentaires de médicaments de qualité.

Les ventes de génériques augmentent chaque année de 10 pour cent

Chaque année, le Groupe Helsana rembourse à ses assurés un montant de 1,2 milliard de francs pour les médicaments et cette tendance est à la hausse. En 2008, les génériques ne représentent que 100 millions de francs. Mais la vente de génériques augmente chaque année en Suisse d'environ 10 pour cent. Cette évolution devrait se poursuivre.

L'objectif du Groupe Helsana est de donner des impulsions supplémentaires à un marché des génériques en forte croissance. Parallèlement, il s'agit de permettre aux pharmacies de vente par correspondance l'accès à des parts de marché supplémentaires. Le modèle mis en place avec Spirig Pharma SA peut à tout moment être étendu à d'autres fabricants de produits génériques.

Contact:

Service des médias Helsana

Tél.: +41/43/340'12'12

Fax: +41/43/340'02'10

E-Mail: media.relations@helsana.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100569286> abgerufen werden.